

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

## Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

## 1. Intitulé du projet

Création de voies de circulation sur la commune de Hières sur Amby

## 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

## 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6° Infrastructures routières. d°) Toutes routes d'une longueur inférieure à 3 kilomètres	Création d'environ 1000 m linéaires de voiries

## 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

### 4.1 Nature du projet

- Sur la commune de Hières sur Amby à l'Ouest de la RD65, dévoiement de la RD65h pour raccordement au giratoire existant sur la RD65 et desserte de l'actuelle ZA les Petites Champagnes.
- Sur la commune de Hières sur Amby à l'Est de la RD65, création d'une nouvelle voie parallèle à la RD65 pour desservir le centre bourg de la commune ainsi que le hameau de Marignieu, pour raccordement au giratoire existant sur la RD65.

## 4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectif de fermer 2 carrefours accidentogènes situés :

- pour l'un, au carrefour de la RD65 et de la RD65h, lieu-dit La Brosse
- pour l'autre, au carrefour de la RD 65 et du chemin du port de la Bruine.

La RD65 constitue un lien majeur avec le département de l'Ain.

L'objectif est principalement la sécurisation de l'axe routier RD65.

La desserte de l'actuelle ZA Les Petites Champagnes ainsi que celle de sa future extension constitue le second objectif de cet aménagement.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

La durée des travaux est évaluée à environ 4,5 mois.

Les travaux seront établis par phasage.

- 1er temps: Réalisation de l'implantation, du piquetage, du terrassement, du compactage, de la couche de fondation, et des divers réseaux.
- 2nd temps: Réalisation de la couche de roulement, des aménagements paysagers, ainsi que les mesures compensatoires.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Il est complexe à ce jour d'estimer l'augmentation du trafic dans la zone d'activités, ne connaissant pas encore la nature des futures entreprises.

Néanmoins, les élus ne souhaitent pas l'implantation d'entreprises logistique à forte échelle; le trafic des poids lourds et des véhicules légers sera donc faible.

Enfin même avec une augmentation dudit trafic, la fluidité et l'intégration des véhicules sera plus sécurisée qu'auparavant .

#### 4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Autorisation au titre de la loi sur l'eau (déposé le 14 mars 2013, en cours d'instruction)
- Dérogation à l'interdiction de destructions des espèces protégées au titre de l'article L411-2 du code de l'environnement (notice en fin de réalisation pour juillet 2013)
- Périmètre Natura 2000 (notice d'incidence jointe)

#### 4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Sans objet

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- Création d'une voie parallèle à la RD65, côté Est de la RD65 - Création du dévoiement de la RD65h et raccordement à la ZA les Petites Champagnes , côté Ouest de la RD65	Environ 1000 mètres linéaires au total

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune(s) d'implantation

Lieu-dit "La Quirery"  
RD65  
Section AB 278 - 329 - 331  
38118 Hières sur Amby

##### Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 5 ° 17 ' 56,3" E Lat. 45 ° 48 ' 46 " O

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

Hières sur Amby

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

#### 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

#### 4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

#### 4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

#### Si oui, de quels projets se compose le programme ?

A la demande du Conseil général de l'Isère, la sécurisation de la RD65 engendrait la fermeture de 2 carrefours. Afin de ne pas créer de problématiques d'accès, il a été préconisé de créer un dévoiement de la RD65 en passant sur l'emprise de la ZA et de créer une voie parallèle à la RD65 afin d'accéder au hameau de Marignieu, ainsi qu'au centre-bourg de la commune.

Un giratoire a été implanté sur la RD65 au lieu-dit "La Quirery" et permettra le raccordement de ces 2 voies.

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

#### Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

- Côté Est: terrain agricole appartenant à la CC de l'Isle Crémieu (exploité en 2012)
- Côté Ouest: 9ha de terrain appartenant à la CC de l'Isle Crémieu pour l'aménagement d'une ZA future (terrain entretenu régulièrement)

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

- PLU de la commune de Hières sur Amby approuvé le 22/02/2008, modifié le 24/04/2009
- ZPPAUP approuvée le 03/07/2009

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZPPAUP le 03/07/2009
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Commune située dans les 5km de la centrale du Bugey Soumis au plan particulier d'intervention du Bugey
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A proximité du site Natura 2000 de l'Isle Crémieu. Cf. notice d'incidence Natura 2000
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ?  Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Importation de matériaux calibrés pour réaliser les fondations de la chaussée. Proviendront d'une carrière agréée au préalable par le maître d'ouvrage. Le tonnage précis n'est pas connu à ce jour mais sera proche de 900T.
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Uniquement sur une partie réduite en eau impactée (environ 50m2) Des mesures compensatoires seront obligatoirement mises en place (1 pour 10) Cf. Notice de dérogation de destruction d'espèces protégées Cf. Notice d'incidence Natura 2000
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet de création de voie parallèle à la RD 65 se réalise sur l'emprise d'un terrain agricole d'un 1ha 7 côté Est. C'est à cet endroit que seront positionnés les mesures compensatoires (aménagement de 2 mares) à la destruction d'habitats d'espèces. L'autre voie sera construite sur l'emprise de la future extension de zone d'activités.
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Projet situé à l'extérieur du centre-bourg, à proximité d'une zone d'activités. Pas de co-visibilités</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Réduction de 1ha7 de terre agricole, mais utilisation d'une partie de cet espace pour implanter les mesures compensatoires.</p>

### 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Sans objet à court terme.

A long terme, aménagement futur de l'extension de la ZA des Petites Champagnes.

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

sans objet

## 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet de création de voies devrait être dispensé d'une étude d'impact car la surface concernée est relativement faible (environ 6000m<sup>2</sup>), est situé à proximité d'une zone d'activité vouée à se développer dans l'avenir et se raccorde au giratoire existant. Cet aménagement a été demandé suite à de nombreux accidents mortels occasionnés au niveau des carrefours du secteur avec la RD65.

Il demeure urgent de procéder aux travaux d'aménagement dans le but d'éviter de nouveaux accidents.

Les considérations environnementales ont été prises en compte convenablement avec la réalisation de notice d'incidence Natura 2000 et de notice de dérogation de destruction d'espèces protégées (sur un fossé d'environ 50m<sup>2</sup>). Nous allons mettre en place des mesures compensatoires pour pallier l'impact du tracé sur l'habitat de cette faune. Un recensement de la flore a été établi; néanmoins le terrain agricole a été exploité jusqu'en fin 2012 et les terrains de la zone d'activités (non commercialisés à ce jour) côté ouest sont entretenus régulièrement.

L'impact sur l'eau a été traité avec le dossier d'autorisation instruit en ce moment-même.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	
-	Dossier d'autorisation au titre de la loi sur l'eau
-	Notice d'incidence Natura 2000
-	Notice de dérogation de destruction d'espèces protégées
-	Plan de situation

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Villemairieu

le,

08/07/2013

Signature

M.MILLOT,  
Vice-président en charge de la voirie